

[Text]

tional control for that 15 minutes allowed us up to that office window. We could not put 25 cameras in that window, so CBC went in on behalf of Radio Canada, CBC and CBOT. CTV went in on behalf of all of the private CTV affiliates. We put four cameras in that window and we had access. It would not have been a whole lot to say that there could only be two cameras or that there could only be one with a feedback to all of the other organizations.

It does not matter to us whether it is our camera, his camera or someone else's camera. What we are using is our wit and journalistic skills to properly explain the event. The camera is sometimes neutral, unless access is interfered with. But in that case we did, operationally, institute minipools. Instead of having 20 cameras, we had four cameras. It worked admirably, and we were 60 feet from the event.

The Chairman: Honourable senators, I have the sense that we have covered this as much as we can expect to, keeping in mind that one of our major objectives is to see what has happened since 1987 and what attention has been paid to some of the comments that we made and that we felt were the wisest thoughts available.

I think we have received answers to many of our concerns tonight. I want to thank the witnesses.

I must say, personally, Mr. Gizbert, that I have been very impressed with the way you described what you did. I am just getting that off my chest because I was terribly critical and looked forward to seeing a young man with horns, a cape, a sort of a cowboy, but I was dead wrong.

Mr. Gizbert: I only look like that at deadline time. The committee adjourned.

[Traduction]

Gendarmerie royale ou de la Police d'Ottawa, mais quoi qu'il en soit, ceux qui dirigeaient l'opération pendant ces 15 minutes nous ont permis d'aller à cette fenêtre de bureau. Il n'était pas possible de mettre 25 caméras dans cette fenêtre, c'est donc CBC qui est allé au nom de Radio-Canada, CBC et CBOT. CTV y est allé au nom de toutes les succursales privées de CTV. Nous avons mis quatre caméras dans cette fenêtre et nous avons donc obtenu l'accès. Il n'aurait pas été très difficile de dire qu'il ne pouvait y avoir que deux caméras, ou une seule, et qu'il fallait rendre compte de la situation à toutes les autres sociétés.

Peu nous importe que ce soit notre caméra, sa caméra ou la caméra de quelqu'un d'autre. Ce dont nous avons besoin c'est de notre intelligence et de nos aptitudes journalistiques pour expliquer correctement l'événement. La caméra est parfois neutre, sauf si on nous interdit l'accès. Mais nous avons en l'occurrence instauré de petits groupes. Au lieu d'avoir 20 caméras, nous n'en avons que quatre. Cela a très bien marché et nous étions à 60 pieds du lieu de l'incident.

Le président: Messieurs les sénateurs, il me semble que nous avons dit autant qu'il était possible sur le sujet, si l'on tient compte du fait que l'un des nos principaux objectifs était de voir ce qui s'est passé depuis 1987 et de voir quelle importance on a accordée à nos remarques qui nous semblaient être les pensées les plus justes sur la question.

Je crois que nous avons eu ce soir plusieurs réponses aux questions que nous nous posions. Je tiens à remercier les témoins.

Monsieur Gizbert, je dirais, personnellement, que j'ai été très impressionné par la façon dont vous avez décrit vos actes. Je suis en train de m'enlever ce poids de la poitrine, car j'étais très sceptique; j'avais hâte de rencontrer un jeune homme portant des cornes et une cape, une sorte de diable, mais j'avais totalement tort.

M. Gizbert: Je n'ai l'air de cela que lorsqu'un délai expire. Le comité suspend ses travaux.